Nieurlet Infos n°27

06/2021

COVID-19
Port du masque obligatoire
en agglomération

RAPPEL, si en agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h,

sur le village de Nieurlet, la plupart des rues sont limitées à la vitesse de 30 km/heure ! Veuillez respecter ces vitesses pour le bien de chacun !

Pensez aux enfants ! MERCI

Présentation de l'entreprise Artisanale de Métallerie CMG par Messieurs MINNE

basée à Nieurlet, lieu dit « la Poterie » nous vous proposons notre créativité et notre savoir-faire pour tous vos projets en structures métalliques.

Forts de nos 20 années passées aux services de l'industrie, nous avons créé cette entreprise familiale « CMG Ferronnerie » en 2010 afin de proposer nos services aux professionnels et particuliers pour la conception et la fabrication sur mesure mais aussi la pose de vos :

Portails battant ou coulissant, avec / sans motorisation acier , alu, mélange avec le bois. Traitement par thermo laquage

Escalier sur mesure limon central, cannelé, à la française....
Garde-corps,
Passerelles et Plateformes,
Mobilier…et tout autre demande singulière.

Après avoir discuté de vos projets, et affiner vos souhaits, nous vous proposerons un devis gratuit détaillé. Par la suite, nous formalisons vos idées sur plan, puis nous lançons la fabrication et enfin la pose.

Retrouvez-nous sur les réseaux et sur notre site internet pour découvrir nos réalisations et voir l'évolution de nos projets :
www.ferronnerie-cmg.fr
Cyril MINNE
Geoffrey MINNE
CMG Ferronnerie 06.17.71.62.36/ 06.12.17.91.53

La boucherie TALLEU, faute de clientèle, a décidé de ne plus venir à Nieurlet le vendredi

Sophie **La Ferme des Hirondelles** n° 28 chemin des Abbesses

Vous propose chaque vendredi ses légumes bio :
- à 16h20 à la sortie de l'école de Nieurlet (parking maternelle)
- en retrait à la ferme de 17h à 18h
- ou livraison possible sur demande.

Connectez vous sur cagette : http://app.cagette.net/group/12871 (Possibilité de payer en ligne)
Possibilité de commander au 06 63 38 05 95.
Les commandes sont ouvertes du mercredi 20h au vendredi 8h.

Ça vrac et vous

26 rue Paul Machy à BOURBOURG Avec + de 170 références VRAC BIO

Yannick & Séverine vous proposent un service de livraison à domicile, à partir de 30€ Tarif livraison 2€

Commande pour le vendredi midi au plus tard. Soit par Mail: epicerievrac0dechet@gmail.com
Soit par tel : 03.28.23.96.45
Ou par Messenger Via Facebook

DERNIERES DÉLIBÉRATIONS

consultables en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Séance du 13 avril 2021
- Approbation du précédent conseil
- Compte Administratif 2020
- Compte de Gestion 2020
- Affectation au résultat au 31/12/2020
- Vote des taxes foncières
- Budget primitif 2021 13.04.21
- Autorisation d'ester en justice dans le cadre d'un recours contentieux à l'encontre de l'arrêté interministériel du 15/09/2020, publié au journal officiel du 25/10/2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en ce qui concerne la non-reconnaissance pour la commune de NIEURLET
- Prise de compétence «Mobilités» par la CCHF
- Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de Fournitures et de services, en matière d'efficacité énergétique du SIECF TE Flandre

Séance du 7 juin 2021
- Approbation du précédent conseil
- Remboursement de frais de déplacement aux agents de la commune
- Embauche d'agents contractuels pour remplacer les agents en arrêt.
- Avis sur le projet PLUI arrêté par le conseil communautaire le 18 mai 2021
- Subventions aux associations
- Fixation des prix pour les festivités, pour le concours jardins fleuris et potagers et gratifications aux médaillés
- Attribution d'une subvention à la commune de St Momelin
- Projet d'acquisition d'un terrain

Réforme de la fiscalité :

Quels sont les mécanismes de compensation de la suppression de la taxe d'habitation ? Quelle incidence sur votre avis de taxe foncière ,

La Municipalité de Nieurlet, comme les années précédentes, n'a pas augmenté le taux des taxes sur les propriétés bâties et non bâties. Par contre, votre valeur locative augmentera probablement, mais ce mécanisme n'est pas du fait de la commune.

Cette année la part destinée au département sera désormais versée à la commune. (la part versée à la commune sera de ce fait augmentée) bien que nous n'ayons pas augmenté le taux des taxes. Quant au département, en compensation il percevra une fraction de la TVA.

Autres points abordés :

Monsieur le Maire informe que Nieurlet a été choisi en tant que commune où s'arrêtera le Camion bleu France service un mercredi par mois.

Rue des champs, des branches ont bien été coupées au niveau des lampadaires, mais jonchent toujours dans le fossé (Mme Danièle MOREL).

Mme Séverine BELLEVAL rappelle le problème de la benne à déchets verts. M le Maire précise que c'est récurrent sur tout le territoire SIROM.

M. Kévin VERLINDE indique que les travaux sur la place suivent leurs cours, et fait part de l'exaspération d'un habitant concernant la limitation de vitesse sur le village non respectée... Voir ce qu'il est possible de faire...

Elections des 20 et 27 juin :

En raison du COVID, celles-ci, se dérouleront dans la Salle Polyvalente.

Comment peut-on établir une procuration ?

La demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :
Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr .
Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée. Le formulaire CERFA 14952*02 téléchargeable est disponible en ligne.

Le mandant doit dans tous les cas se présenter **personnellement** devant une autorité habilitée (gendarmerie) et être muni :
d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

Combien de temps est valable une procuration ?
La procuration est établie : soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul) soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

APPEL à BÉNÉVOLES : La commission des fêtes est à la recherche de bénévoles pour la brocante du 14 juillet et la ducasse qui aura lieu les 28, 29 et 30 août.
L'animation communale ne peut malheureusement pas exister sans l'implication de ses Villageois. Aussi quel que soit votre âge, vos compétences, vos idées, vous êtes les bienvenus !
Contactez Julie ou l'un des membres de la commission des Fêtes si vous voulez nous rejoindre.

POINT TRAVAUX :

La place : les travaux "enfouissement/effacement" vont commencer.
Fibre terminée, éligibilité selon opérateurs.
L'aire de jeux le sol amortissant est posé, Peinture de la salle polyvalente en cours.
Les peintures (parkings, passages piétons et axial rue de la mairie et chemin du bois/CCHF),
Fauchage : 1er passage effectué par la CCHF.

Depuis le mois de mai, un Camion bleu sillonne le territoire pour aider les habitants dans leurs démarches administratives et fait étape à NIEURLET chaque premier mercredi du mois, Pour vous orienter et vous accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, etc.). La prise de rendez-vous est fortement conseillée au : 03.59.73.49.50 ou par mail: flandres.franceservices@lenord.fr **Prochain passage : le mercredi 7 juillet**
Un bouquet de services est accessible au public, en lien avec 9 opérateurs : Pôle emploi - Caisse d'Allocations Familiales - CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : pour préparer sa retraite - MSA (Mutualité sociale agricole) - Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières.) - État (carte grise, papiers d'identité…) - Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction…) - La Poste (création d'adresse mail…)
Cette offre France Services est enrichie par le Département avec la présence des Relais autonomie, d'une antenne de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi (MDIE). Une permanence sera aussi assurée par des partenaires locaux et une expérimentation du rechargement de Cartes PassPass va être mise en place pour simplifier les mobilités.
Où trouver le Camion bleu en Flandre ?

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h				De 9h à 13h
1	Caestre	Uxem	**Nieurlet**	Estaires	Steenvoorde
2	Bergues	Vieux-Berquin	Rexpoëde	Renescure	**Arnèke**
3	Hazebrouck	Boeschèpe	**Bollezeele**	Houtkerque	**Watten**
4	Hoymille	Pitgam	**Wormhout**	Morbecque	**Noordpeene**

EGLISE de NIEURLET

SAMEDI 10 JUILLET à 19 h

QUINTETTE VENTS DE FOLIE

Dans le cadre du Festival Musique en église 2021 organisé par le service culture de la CCHF 8 concerts sont programmés, dont un dans l'église de NIEURLET le 10 juillet à 19 h avec QUINTETTE VENTS DE FOLIE.

En raison du Covid, **il n'y aura pas de billetterie sur place, le soir des concerts. Les tickets seront à réserver en ligne.** Toutefois, si certaines personnes ont des difficultés ou des questions, vous pouvez vous rapprocher du service culture de la CCHF Tél. 03 28 290 999 Choix 1

BILLETTERIE EN LIGNE https://boutique.ot-hautsdeflandre.fr

PLACES LIMITÉES 5 € l'entrée
(Gratuit pour les moins de 18 ans)

CCHF
Communauté de Communes des Hauts de Flandre

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

« Dans le respect des gestes barrières »

Lundi et jeudi : 13 h 30 à 18 h 00
Mardi et vendredi : 9 h à 12 h 00
Une permanence est assurée par M. le Maire les lundis de 16 h à 18 h et les samedis matins de 9 h à 10 h ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92
Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 05 au 18 Juillet 2021 et du 11 au 25 Août 2021 (Mr le Maire assurera ses permanences les samedis matins de 10h à 12h)

AUX INCIVILITÉS !! Une benne à déchets verts est mise à disposition dans la commune . Elle est strictement réservée aux particuliers et aux véhicules légers.
SONT **ACCEPTÉS : tontes de gazon et tailles de haies, petits branchages, plantes et végétaux fanés**

INTERDIT !! bois - plastiques - encombrants - gravats
MERCI de déposer vos déchets verts dans le fond de la benne !

LA MEDIATHEQUE est ouverte le mercredi de 15 h à 17 h
Durant les vacances d'été elle sera ouverte au public les mercredis 7 et 21 Juillet et les 11 et 25 Août

Nouveau !

Avec le soutien du service culture de la C.C.H.F., qui en est l'initiateur, il sera proposé 6 ateliers sur le thème du cinéma à la médiathèque entre le 16 et 18 août 2021.

Animés par des artistes, ou l'association Cinéligue, ces ateliers à destination du public « jeunesse » sont gratuits et feront découvrir différents aspects de cet art, contribueront à l'éducation à l'image et à la pratique audiovisuelle.
Lundi 16, l'artiste **Dominique Kerkhove** proposera pour les enfants de 8 à 13 ans Un atelier collage sur les films
Mardi 17 août, l'artiste **Dalila Kaidi** proposera pour les enfants à partir de 6 ans (Thaumatrope) et l'après midi (Toupie d'Optique) dès 8 ans
Mercredi 18 août, activité **Cinéligue** proposera aux enfants à partir de 11 ans (Pixilation) le matin et (Réalité Virtuelle 360°) l'après midi.

Limité à 8 enfants/ atelier, sur inscriptions par mail uniquement à nieurletinfo@gmail.com.
En précisant le nom, prénom, âge de l'enfant, les coordonnées du représentant légal et l'atelier choisi.

Les déchets toxiques en quantité dispersée, vos produits de nettoyage (détartrants, désinfectants...), de jardinage (engrais, désherbants...), de bricolage (peinture, solvants...) ainsi que tout déchet supposé "toxique" sont à déposer, dans les déchèteries

de 9h00 à 12h00 :
WORMHOUT : Les mercredis 4 août, 6 octobre et 8 décembre 2021.
ARNEKE : Les jeudis 5 août, 7 octobre et 9 décembre 2021.

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

- Mercredi 7 juillet : Camion France SERVICE
- Samedi 10 juillet : Concert Quintette «Vents de Folie» (à l'église)

Mercredi 14 juillet : Brocante
Du 12 juillet au 13 août : Centre Aéré
16-17-18 août : Activités médiathèque/CCHF
28-29-30 août : Ducasse

Une info à nous transmettre, manifestation locale, portes ouvertes, faire connaitre votre activité, faites le nous savoir par mail à : *nieurletinfo@gmail.com* Vos élus sont à votre disposition pour vous aider. Vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches. Nous vous souhaitons une bonne saison estivale ! Tout en respectant les gestes barrières.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE Rédaction : Martine SPETER
Assistants : Danièle MOREL, Ingrid MOREL, Julie TALLEU, Kévin VERLINDE.
Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/
https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/